



Bruxelles, le 10 juillet 2015

CM 3353/15

OJ/CRP2
COMIX

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: coreper.2@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.7814/7199

Objet: 2551^e réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (2^e partie)

Date: 16 juillet 2015

Heure: 9:30

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

I

- Projets de procès-verbaux du Conseil (°)
 - a) 3384^e session du Conseil de l'Union européenne (Affaires étrangères), tenue à Bruxelles le 7 mai 2015
8641/15 PV/CONS 22 RELEX 342
 - b) 3389^e session du Conseil de l'Union européenne (Affaires étrangères), tenue à Bruxelles le 18 mai 2015
9067/15 PV/CONS 26 RELEX 395
+ COR 1 (et)
+ COR 2 (bg)

- c) 3390^e session du Conseil de l'Union européenne (Affaires générales), tenue à Bruxelles le 19 mai 2015

9068/15 PV/CONS 27

+ COR 1 (nl)

+ COR 2 (et)

+ ADD 1

+ ADD 1 COR 1 (nl)

+ ADD 1 COR 2 (et)

- Désignation du nouveau directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

= Procédure au Conseil

10103/1/15 REV 1 FREMP 140 JAI 484

10433/15 FREMP 147 JAI 518

- Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre letton du Comité économique et social européen

= Adoption

10767/15 CES 27

10764/15 CDR 26

- (évent.) Politique de Sécurité de l'Assurance de l'Information sur l'ingénierie de sécurité des systèmes d'information et de communication

10416/15 CSCI 43 CSC 162

- (évent.) Utilisation d'un produit cryptographique approuvé par le Conseil aux membres non UE de l'Agence Spatiale Européenne

10214/15 CSCI 40 CSC 157

RESTREINT UE

- (évent.) Recommandation au Conseil concernant l'agrément d'un produit cryptographique évalué par seconde partie

9811/15 CSCI 34 CSC 141

RESTREINT UE

- Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre de la Cour des Comptes

= Adoption

10610/15 INST 234 CMPT 7

9459/15 INST 182 CMPT 3

- Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 10 juin 2015 fixant, conformément au règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil, un taux forfaitaire pour les opérations financées par les Fonds structurels et d'investissement européens dans le secteur de la recherche, du développement et de l'innovation

= Intention de ne pas exprimer d'objection à l'égard d'un acte délégué

10437/15 FSTR 36 FC 38 REGIO 51 SOC 431 AGRISTR 51 PECHE 230

CADREFIN 30 EMPL 280 DELACT 77

- Présentation d'un nouveau projet de dessin national pour une pièce grecque libellée en euros

10587/15 ECOFIN 581 UEM 284

- (évent.) Proposition de Directive du Parlement et du Conseil sur l'intermédiation en assurance **(première lecture)**
 - = Confirmation du texte de compromis final en vue d'un accord
 - 10745/15 ECOFIN 596 CODEC 1033 SURE 20 EF 140
 - 10747/15 ECOFIN 598 CODEC 1034 SURE 21 EF 142

- Rapport du Comité des services financiers sur les procédures touchant les actes de niveau 2
 - = Approbation (°)
 - 10602/15 EF 139 ECOFIN 583 SURE 19
 - 1759/15
 - + ADD 1 et ADD 2
 - 1760/15

- (évent.) Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 2.7.2015 rectifiant le règlement délégué (UE) n° 625/2014 complétant le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation précisant les exigences pour les investisseurs, sponsors, prêteurs initiaux et établissements initiaux eu égard à l'exposition au risque de crédit transféré
 - = Intention de ne pas exprimer d'objection à l'égard d'un acte délégué
 - 10542/15 EF 137 ECOFIN 580 DELACT 82
 - 10540/15 EF 136 ECOFIN 579 DELACT 80

- Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Conseil d'association institué par l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République arabe d'Égypte, d'autre part, en ce qui concerne le remplacement du protocole n° 4 de cet accord, relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative, par un nouveau protocole qui, pour ce qui est des règles d'origine, fait référence à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes
 - 10721/15 MAMA 93 MED 30 CFSP/PESC 361 EG 5
 - 8417/15 MAMA 20 MED 18 CFSP/PESC 90 EG 4 UD 97

- Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Conseil d'association institué par l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'État d'Israël, d'autre part, en ce qui concerne le remplacement du protocole n° 4 de cet accord, relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative, par un nouveau protocole qui, pour ce qui est des règles d'origine, fait référence à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes
 - 10722/15 MAMA 94 MED 31 CFSP/PESC 362 ISR 4
 - 8404/15 MAMA 19 MED 17 CSDP/PSDC 225 ISR 3 UD 96

- Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Conseil d'association institué par l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Royaume hachémite de Jordanie, d'autre part, en ce qui concerne le remplacement du protocole n° 3 de cet accord, relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative, par un nouveau protocole qui, pour ce qui est des règles d'origine, fait référence à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes
10717/15 MAMA 90 MED 27 CFSP/PESC 358 RHJ 10 UD 153 WTO 145
8421/15 MAMA 21 MED 19 CFSP/PESC 91 RHJ 9 UD 98 WTO 97
- Proposition de décision du conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du comité mixte institué par l'accord d'association euro-méditerranéen intérimaire relatif aux échanges et à la coopération entre la Communauté européenne, d'une part, et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), agissant pour le compte de l'Autorité palestinienne de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, d'autre part, en ce qui concerne le remplacement du protocole n° 3 de cet accord, relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative, par un nouveau protocole qui, pour ce qui est des règles d'origine, fait référence à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes
10720/15 MAMA 92 MED 29 CFSP/PESC 360 PA 2
8452/15 MAMA 23 MED 21 CSDP/PSDC 232 PA 1 UD 99
- Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Conseil d'association institué par l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part, en ce qui concerne le remplacement du protocole n° 4 de cet accord, relatif à la définition de la notion de «produits originaires» et aux méthodes de coopération administrative, par un nouveau protocole qui, pour ce qui est des règles d'origine, fait référence à la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles paneuro-méditerranéennes
10719/15 MAMA 91 MED 28 CFSP/PESC 359 TU 11
8426/15 MAMA 22 MED 20 CFSP/PESC 92 TU 10
- Afghanistan
 - = Projet de conclusions du Conseil sur l'Afghanistan
10734/15 ASIE 35 COASI 93 CFSP/PESC 367 CIVCOM 132 COHOM 72
JAI 540 COPS 214
 - = Examen de la stratégie de l'UE sur Afghanistan 2014-2016
10748/15 ASIE 37 COASI 95 CFSP/PESC 372 RELEX 574 COTER 103 JAI 543
POLGEN 114 COHOM 73 COHAFA 67 CIVCOM 135 DEVGEN 119
- Pakistan
 - = Plan quinquennal de coopération UE-Pakistan - rapport sur la mise en œuvre 2015
10749/15 ASIE 38 COASI 96 CFSP/PESC 373 RELEX 575 COTER 104 JAI 544
POLGEN 115 COHOM 74 COHAFA 68 CIVCOM 136 DEVGEN 120

- (évent.) Principaux aspects et choix fondamentaux de la PESC (partie II, point E, paragraphe 25, de l'accord interinstitutionnel du 2 décembre 2013) - 2014
 - = Projet de rapport annuel de la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au Parlement européen
 - 10751/15 CFSP/PESC 374 FIN 506
 - 10549/15 CFSP/PESC 334 COPS 207
- = Décision d'exécution du Conseil mettant en œuvre la décision 2012/642/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie
 - = Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie
 - 10761/15 CORLX 25 CFSP/PESC 378 RELEX 580 COEST 221 FIN 509
 - 10572/15 CORLX 16 CFSP/PESC 342 COEST 213 FIN 495
 - 10573/15 CORLX 17 CFSP/PESC 343 RELEX 554 COEST 214 FIN 496
- = Décision du Conseil portant mise à jour et modification de la liste de personnes, groupes et entités auxquels s'appliquent les articles 2, 3 et 4 de la position commune 2001/931/PESC relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme, et abrogeant la décision (PESC) 2015/521
 - = Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 2, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 2580/2001 concernant l'adoption de mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et abrogeant le règlement d'exécution (UE) n° 2015/513
 - 10738/15 CORLX 23 COTER 102 CFSP/PESC 369 RELEX 571 FIN 505
 - + ADD 1
 - 10500/15 CORLX 7 COTER 93 CFSP/PESC 329 RELEX 542 FIN 482
 - 10502/15 CORLX 8 COTER 94 CFSP/PESC 330 RELEX 543 FIN 483
- Mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie
 - = Notifications préalables
 - 10757/15 CORLX 24 CFSP/PESC 375 RELEX 577 COEST 220 FIN 508
- (évent.) Projet de conclusions du Conseil sur la République Centrafricaine
 - 10779/15 COAFR 213 CFSP/PESC 382 ACP 103
- (évent.) Projet de conclusions du Conseil relatives au Mali
 - 10780/15 COAFR 214 CFSP/PESC 383 ACP 104
- Proposition de Décision du Conseil établissant la position à adopter par l'Union européenne au sein du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce sur l'adhésion de la République du Kazakhstan à l'OMC
 - = Adoption
 - 10480/15 WTO 139 SERVICES 21 COEST 206
 - 10481/15 WTO 140 SERVICES 22 COEST 207

- Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 8.7.2015 complétant le règlement (UE) n° 223/2014 du Parlement européen et du Conseil par des dispositions spécifiques relatives à la notification des irrégularités en ce qui concerne le Fonds européen d'aide aux plus démunis
 - = Décision de prolongation du délai pour soulever des objections à l'acte délégué
 - 10786/16 SOC 446 EMPL 291 FSTR 41 CADREFIN 35 REGIO 55 DELACT 92
 - 10785/15 SOC 445 EMPL 290 FSTR 40 CADREFIN 34 REGIO 54 DELACT 91

- Projet de décision du Conseil sur la conclusion, au nom de l'Union européenne, de la convention européenne sur la protection juridique des services à accès conditionnel et des services d'accès conditionnel
 - = Adoption
 - 10645/15 AUDIO 19 MI 451 TELECOM 159 CATS 72 COJUR 3
 - + ADD 1
 - 7597/1/14 REV 1 AUDIO 17 MI 265 TELECOM 81 CATS 41 COJUR 4

- Affaire portée devant la Cour de justice de l'Union européenne
Affaire C-227/15 P (Jean-Marie Cahier e.a. contre Conseil de l'Union européenne, Commission européenne et République française)
 - = Note d'information à l'intention du Comité des représentants permanents (2^e partie)
 - 10714/15 JUR 476 AGRI 389 AGRIORG 50 AGRIFIN 65 VINS 1
 - + COR 1

II

- Suite du Conseil (Affaires économiques et financières) du 14 juillet 2015

- Préparation de la session du Conseil (Affaires étrangères) du 20 juillet 2015
 - = Iran
 - = Tunisie
 - = Processus de paix au Moyen-Orient
 - = Projet de conclusions du Conseil sur le plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie (2015-2019)
10758/15 COHOM 75 CFSP/PESC 376 COSCE 2 FREMP 154 INF 126
JAI 546 RELEX 578 DEVGEN 121 CONUN 137
 - = Autres points en rapport avec la session du Conseil

- Présentation de l'ordre du jour provisoire et préparation de la session du Conseil (Justice et Affaires intérieures) du 20 juillet 2015
Point discuté en Comité mixte
 - Suivi du Conseil européen des 25-26 juin 2015
 - Recommandation de la Commission du 8 juin 2015 concernant un programme européen de réinstallation
 - = Adoption de conclusions
 - Proposition de décision du Conseil instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie et de la Grèce
 - = Adoption de conclusions
 - = (évent.) Accord politique
 - Application de la directive 2013/32/UE relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale
 - = Adoption de conclusions

- Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation
 - = Informations communiquées par la présidence

- Divers

o

o o

En marge de la réunion du Coreper

COMITE MIXTE (Jeudi 16 juillet 2015 à 09h30)

- Suivi du Conseil européen des 25-26 juin 2015
 - Recommandation de la Commission du 8 juin 2015 concernant un programme européen de réinstallation
 - = Echange de vues
 - Proposition de décision du Conseil instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie et de la Grèce
 - = Echange de vues
 - Application de la directive 2013/32/UE relative à des procédures communes pour l'octroi et le retrait de la protection internationale
 - = Echange de vues

(°) Point sur lequel une décision de procédure peut être adoptée par le Coreper, conformément à l'article 19, paragraphe 7, du règlement intérieur du Conseil.

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur l'Extranet. Les documents produits juste avant la réunion seront disponibles en nombre limité dans la salle de réunion. Les commis de salles fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.